

Propriéte Intellectuelle et Nouvelles Technologies

La propriété intellectuelle est un outil stratégique au service des entreprises. L'innovation et la création sont en effet les moteurs de notre économie moderne. Savoir les protéger, les valoriser et les défendre constitue aujourd'hui un atout majeur.

Acteur reconnu de ce secteur, ADAMAS est particulièrement sensible à l'importance et aux enjeux de la propriété intellectuelle et a, dès le début des années 1990, été un pionnier dans la protection de la propriété intellectuelle en Asie, dans la lutte contre les contrefaçons.

L'intervention d'avocats et de scientifiques spécialistes confirmés, sachant travailler ensemble, permet à ADAMAS de faire face aux évolutions récentes de ce domaine du droit et aux projets de brevet communautaire et de juridiction unique en droit des brevets.

Les avocats d'ADAMAS interviennent notamment dans les secteurs de l'audiovisuel, de l'informatique, de la chimie, de l'automobile et des machines outils, de l'énergie et de l'environnement, du jouet, de la pharmacie et des produits alimentaires.

Champs d'intervention

Brevets

- contrats de transfert de technologie et de savoirfaire, accords de confidentialité, accords de R&D,
- conventions de cession, concession ou copropriété de brevets,
- contentieux liés à l'exécution/l'inexécution, la résiliation de ces contrats,
- contentieux de la contrefaçon, non contrefaçon et/ou de la nullité de brevets,
- conseils et contentieux en matière d'invention de salariés.

Droit d'auteur

- contrats de cession de droits d'auteur dans l'audiovisuel, contrats relatifs à la production d'œuvres audiovisuelles, litiges liés à ces droits,
- contrats et consultations relatifs à la création salariée,
- contentieux de la contrefaçon du droit d'auteur.

Droit des marques et de modèles

- rédaction de conventions de licence, de cession et d'accords de coexistence de marques,
- rédaction de conventions de cession et de licences de modèles,
- contentieux en matière de marques et de modèles.

Nouvelles Technologies

- · contrats informatiques,
- contrats de prestation de service web,
- conseil en protection des données personnelles.

En Asie

- protection des inventions, brevets, marques, modèles, droits d'auteur et savoir-faire,
- transfert de technologies, licences, franchises,
- lutte contre la contrefaçon (procédures pénales, civiles, douanières et administratives).

Equipe

L'activité Propriété Intellectuelle et Nouvelles Technologies est dirigée par deux associés :

Barbara BERTHOLET: barbara.bertholet@adamas-lawfirm.com Jean-Marie TOCCHIO: jean-marie.tocchio@adamas-lawfirm.com

www.adamas-lawfirm.com